

Grégory KISIELAK (EIRL)

2 rue Saint Michel

Résidence Saint Michel

59500 DOUAI

06/83/37/28/98



SASU A.LY

211 Rue Emile TABARY

59690 VIEUX CONDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LA VALEUR DES APPORTS

EFFECTUES PAR Madame REINHARDT Allison



SASU A.LY
211 Rue Emile TABARY
59690 VIEUX CONDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LA VALEUR DES APPORTS
EFFECTUES PAR Madame Allison REINHARDT

Madame,

En exécution de la mission de Commissaire aux Apports qui m'a été confiée à l'unanimité des associés en date du 6 Octobre 2025, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur des apports devant être effectués par Madame REINHARDT Allison dans le cadre de la constitution de la SASU A.LY.

1 EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

Madame Allison REINHARDT souhaite apporter en nature, lors de la constitution de la SASU A.LY :

- Les 10 actions qu'elle possède dans la société L&R MENUISERIE, société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros, immatriculée au RCS de VALENCIENNES sous le numéro 953 260 635 ;

Cette opération doit permettre de structurer un groupe de sociétés et de faire de la SASU A.LY une société Holding, qui possédera, à terme :

- 100 % du capital de la SASU L&R MENUISERIE ;

Votre société deviendra propriétaire des titres et droits qui y sont attachés à compter du jour de l'apport en nature.

2 DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

- Les apports en nature sont constitués des titres représentant 100 % du capital de la SASU L&R MENUISERIE.

Les titres de la société L&R MENUISERIE ont été évalués à 17 500 Euros chacun, sur la base de la dernière situation comptable arrêtée au 30 septembre 2025.

Il s'ensuit une valorisation de la société L&R MENUISERIE de 10 actions à 17 500 Euros, soit 175 000 Euros tenant compte des capitaux propres.

La valeur des apports représentant 100 % du capital de la SASU A.LY s'élève donc à 175 000 Euros.

3 VERIFICATION EFFECTUEES

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour vérifier la réalité des titres apportées et la valeur attribuée à ces apports.



4 CONCLUSIONS

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus dont le total s'élève à 175 000 €uros.

La valeur globale des apports correspond au moins à la valeur nominale des parts à émettre.

Fait à DOUAI,

Le 17/12/2025

Le Commissaire aux Apports

Grégory KISIELAK

DocuSigned by:

Grégory KISIELAK

84E27A52BF30414...

